

Menuet, changement de tempo

Dans son *Dictionnaire de musique*, Sébastien de BROSSARD, excellent compositeur dont on ne peut mettre la parole en doute, indique que le menuet se joue « toujours fort gay & fort vite » :

1703/1705 - BROSSARD, Sébastien de, *Dictionnaire de musique* [seconde édition datée de 1705, conforme à la première, 1703]. Ouvrage non paginé.

« MINUETTO. Veut dire, MENUET, ou Danse fort gaye, qui nous vient originairement du Poitou. On devoit à l'imitation des Italiens se servir du signe $\frac{3}{8}$ ou $\frac{6}{8}$ pour en marquer le mouvement, qui est toujours *fort gay & fort vite* ; mais l'usage de le marquer par un simple 3. ou *triple de Noires* a prévalu. L'Air de cette Danse a ordinairement deux reprises qui se jouent chacune deux fois. La première a 4 ou tout au plus 8. mesures dont la dernière doit tomber sur la *Dominante*, ou du moins sur la *Médiate* du Mode, & jamais sur la *Finale*, à moins qu'il ne soit en *Rondeau*. La seconde reprise est ordinairement de 8. mesures dont la dernière doit tomber sur la *Finale* du Mode, & est une Blanche pointée ou une mesure entière. »

Bien plus tard, Jean-Jacques Rousseau écrit que Sébastien de Brossard s'est trompé, et que le menuet est d'un tempo modéré.

1768 – ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Dictionnaire de musique*.
Pages 279 et 280 :

« MENUET. Air d'une danse de même nom que l'Abbé Brossard dit nous venir du Poitou. Selon lui cette Danse est fort gaie & son mouvement est fort vite. Mais au contraire le caractère du *Menuet* est une élégante et noble simplicité ; le mouvement en est plus modéré que vite, & l'on peut dire que le moins gai de tous les Genres de Danse usités dans nos bals est le *Menuet*. C'est autre chose sur le Théâtre. ».

« Le mesure du *Menuet* est à trois Tems légers qu'on marque par le 3 simple, ou par le $\frac{3}{4}$. Le nombre des Mesures de l'Air dans chacune de ses reprises, doit être quatre ou un multiple de quatre ; parce qu'il en faut autant pour achever le pas du *Menuet* ; & le soin du Musicien doit être de faire sentir cette division par des chûtes bien marquées, pour aider l'oreille du Danseur & le maintenir en cadence. »

En fait, le menuet a changé de tempo, ainsi que l'explique l'*Encyclopédie méthodique*.-

1791-1818 - FRAMERY, Nicolas-Étienne, MOMIGNY, Jérôme Joseph, GINGUENÉ, Pierre-Louis, *Encyclopedie méthodique*. Tome II. Page130 :

MOMIGNY, auteur de l'article « Menuet », cite d'abord le texte de Jean-Jacques ROUSSEAU, puis ajoute :

« Brossard ne s'est point trompé sur le mouvement du *menuet* du Poitou, qui étoit en vogue de son temps, & Rousseau, qui ne connoissoit pas ce genre de *menuet*, se croit mal-à-propos en droit de relever cet abbé comme s'il s'étoit trompé. La méprise vient ici de Rousseau, qui, voyant le menuet grave français en usage de son temps, n'a pas cru qu'il eût eu jamais un autre caractère. »

« Le *menuet* de symphonie, d'origine allemande, est toujours très-gai & se joue allegro, & souvent même plus vite. C'est à tort qu'on l'écrit a trois temps quand on veut qu'il aille de la vitesse d'un 6/8 très-animé, parce que cela fait frapper trop souvent. Il est vrai que cette fréquence de frappés semble lui donner un caractère plus animé & plus chaud ; mais il est plus difficile à lire, & occasionne souvent des méprises dans l'exécution qu'on éviteroit en mettant deux mesures en une. »

• *Textes théoriques demandant un menuet rapide.*

1705 – L'AFFILARD, Michel, *Principes très-faciles pour bien apprendre la musique*. Page 86 :

« Quand cette Mesure [3] se chante gravement comme par exemple à la Sarabande & à la Passacaille, on la bat lentement à trois Tems égaux de maniere que l'on fait une Noire à chaque Tems ; à la Chaconne on la bat de même, mais plus legerement ; aux Menuets on la bat à deux Tems inégaux à cause de leur legereté. On explique de quelle maniere on doit battre la Mesure à deux tems inégaux à causez de leur legereté. On explique de quelle maniere on doit battre la Mesure à deux Tems inégaux cy-aprés page 98. avant le Menuet. »

L'auteur donne un exemple de Sarabande chantée .

Page 98 :

« Le Menuet se bat à trois Tems fort legers, ou, si l'on veut, à deux Tems inégaux. »

« Pour expliquer ce que c'est que de battre à deux Tems inégaux, on vous avertit que le premier Tems doit être plus long de la moitié que le second, de maniere qu'il faut faire deux Noires dans le premier Tems, & une dans le second, ou bien l'équivalent. »

1705 - MASSON, Charles, *Nouveau traité des règles pour la composition de la musique* (troisième édition). Page 7 :

« La *Chaconne* se bat légerement, le *Menuet* vite ; & le *Passepied*, tres-vîte. »

Page 8 :

« (...) de deux Mesures d'un Menuet les Maîtres de Danse n'en font qu'une à trois temps lents & égaux : Au contraire les Maîtres de Musique battent le Menuet à deux temps

inégaux pour chaque Mesure; c'est-à-dire qu'ils restent au premier temps une fois davantage qu'au dernier. »

1709 (circa) - MONTÉCLAIR, Michel de, *Leçons de musique, divisées en quatre classes*. Page 26 :



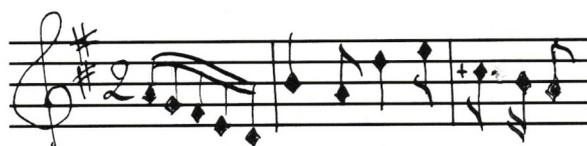
Cette notation à 6/4 permettait de battre le menuet à deux temps rapides : une mesure en frappant, une mesure en levant. Rameau fera de même.

1719 – HOTTETERRE, Jacques, *L'art de préluder sur la flûte traversière*. Page 58 :

« Mesure du Triple Simple. Cette Mesure se marque par un 3, ou quelquefois 3/4. Elle est composée de trois noires, &c. Elle se bat a trois temps. Elle est quelquefois fort lente et quelquefois fort vives. Les croches y sont presque toujours pointées dans la musique françoise. On l'employe pour les passacailles, les chaconnes, les sarabandes, les airs de ballet, les courantes a l'Italienne, les menuets, &c. »



1722 - RAMEAU, Jean-Philippe, *Traité de l'harmonie réduite à ses principes naturels*. Page 159 : « Mouvement du Menuet :



Mouvement du Menuet selon la coûtume : »



Pages 6 et 7 :

« On sçait d'ailleurs que la passacaille, la sarabande, les sourdines d'Armide, les songes agreables D'atis, L'aimable vainqueur D'hésione &c sont marquez par un 3 simple, et d'un mouvement grave. On n'ignore pas que la Chaconne, la Villanelle des fetes venitiennes, les tritons dans Phaeton et un nombre infini d'airs de ce goût qui sont gais, sont marqués aussy par un 3 simple et ces observations ne doivent pas non plus avoir echapé aux maitres judicieux et éclairés mais ce qu'il y a de surprenant et qui m'a toujours revolté : c'est que le mouvement du menuet soit egallement marqué par un 3 simple, quoyque cette danse soit beaucoup plus gaye que la chaconne qu'elle difference l'oreille ne sent elle pas entre ces trois movemens qui sont cependant marqués de la même manière. »

Page 44 :



1762 – CHOQUEL Henri Louis, *La musique rendue sensible par la mécanique.*

Pages 127 et 128 :

« N'en déplaise à l'usage généralement suivi jusqu'à aujourd'hui, je crois qu'il vaut mieux appliquer cette mesure 6 & 4 au Menuet que celle du triple simple ; car le Pas du Menuet absorbant deux mesures à trois temps simples, puisque les Maîtres à Danser font battre le Menuet à deux temps dont chacun emporte [sic, lire « comporte »] une mesure triple simple par chaque Pas, il seroit beaucoup mieux de se réunir sur ce point avec eux & sur tout s'agissant d'une Pièce de Simphonie qui est plus de leur talent que de celui des Musiciens. »

« La mesure à trois temps simples est d'ailleurs si oppressée pour le vrai mouvement du Menuet que la main n'a pas tout le temps nécessaire pour marquer chaque temps suivant le triangle que forme cette sorte de mesure, de sorte qu'en battant le Menuet par la mesure 6 & 4, on sauveroit tous ces inconvenients, & l'on trouveroit le vrai mouvement du Menuet par le moyen du pendule. »

• *Textes théoriques demandant un menuet de tempo modéré.*

1752 – LACOMBE, Jacques, *Dictionnaire portatif des beaux-arts*. Page 402 :

« MENUET. C'est un air fait pour une Danse, qui vient originairement du Poitou. Le *Menuet* est d'une mesure à trois temps modérés, il est composé de deux reprises qui se jouent deux fois chacune. Chaque reprise commence en frappant, & doit être de quatre, de huit, ou de douze mesures, en sorte que le repos soit bien marqué de quatre en quatre. La dernière mesure de la première reprise, doit tomber sur la dominante, ou du moins sur la médiate du mode, mais jamais sur la finale, à moins que le *Menuet* ne soit en Rondeau. La dernière de la seconde reprise, doit tomber sur la finale du mode : enfin le *Menuet* doit finir par une blanche pointée, ou par une mesure entière. »

1762 - ALEMBERT, Jean Le Rond d', *Elémens de musique théorique et pratique*.
Page 169 :

« Le *Menuet* est un air à trois tems d'un mouvement modéré, composé de deux parties qu'on recommence chacune deux fois, & que pour cette raison on appelle *reprises* ; chaque reprise du *Menuet* commence en frappant, & doit être de 4, de 8, de 12 mesures ; de manière que les repos soient bien marqués de 4 en 4. »

1773 - AZAÏS, Hyacinthe, *Méthode de musique* Page 168 :

« Menuet. Air de danse à trois tems modérés. Le nombre de mesures doit être de quatre en quatre ou d'un multiples de quatre. Il a ordinairement deux commencemens et deux fins. »

1777 – BACQUOY-GUÉDON, Alexis. *Méthode pour exercer l'oreille*. Page 9 :

« Cette Danse l'emporte, sans contredit, sur toute autre, tant par sa noblesse que par sa gravité. »

Page 12 :

« (...) l'habitude qu'ils ont contractée de frapper toutes les mesures, & cette grande habitude les détourne quelquefois de l'attention qu'il faut avoir d'employer toujours deux mesures musicales pour faire le pas de *Menuet*, & que de ses deux mesures, nous ne frappons que la première, que nous nommons la bonne. »

1787 - MEUDÉ-MONPAS, J.J.O. de - *Dictionnaire de musique*. Page 94 :

« MENUET. Air de danse qu'on dit nous venir du Poitou. La mesure du menuet est toujours à trois temps, d'un mouvement modéré. Le menuet doit marcher de quatre en

quatre, de huit en huit, de façon que la mesure s'accorde avec les quatre temps que les danseurs forment dans chaque pas de menuet. Ainsi les phrases doivent être quarrées, de sorte que les danseurs ne soient pas incertains de la mesure ni du repos qui aboutit à chaque reprise. Autant que faire se peut, il faut éviter d'employer beaucoup de notes. Plus les temps sont marqués simplement, plus la mesure est facile à suivre. Actuellement on ne danse plus guères de menuets, par la même raison que le renard donnoit, en refusant de manger les raisins. »

Les textes théoriques sont en retard sur l'évolution offerte par les œuvres. C'est « probablement » entre 1730 et 1740 que le tempo et le caractère du menuet ont changé. Le menuet à notes répétées que l'on a vu dans le dernier journal demande plutôt un tempo modéré. Cependant, on trouvera toujours des exceptions. On devra donc parfois se fier à son instinct.